

PARIS, le 11 janvier 2010



ANDRE FERRAND

SENATEUR DES
FRANCAIS ETABLIS
HORS DE FRANCE

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES FINANCES, DU
CONTROLE BUDGETAIRE ET
DES COMPTES ECONOMIQUES
DE LA NATION

VICE-PRESIDENT DU COMITE
NATIONAL DES CONSEILLERS
DU COMMERCE EXTERIEUR
DE LA FRANCE EN CHARGE
DES SECTIONS A L'ETRANGER

RAPPORTEUR SPECIAL
DE LA MISSION ECONOMIE

PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION NATIONALE
DES ECOLES FRANÇAISES DE
L'ETRANGER
(A.N.E.F.E.)

Monsieur Olivier CADIC
Conseiller élu à l'Assemblée
des Français de l'étranger
représentant les Français
de GRANDE BRETAGNE

Monsieur le Conseiller, *de Olivier,*

J'ai le plaisir de vous confirmer que, faisant suite à votre demande et à nos échanges, une dotation de 10 000 € a été inscrite au budget du ministère des Affaires étrangères au titre de la réserve parlementaire du Sénat pour l'année 2010 en faveur de l'Ecole de l'Île aux Enfants destinée à participer au financement de la délocalisation de ses locaux .

Ces fonds devraient être versés par l'intermédiaire du Consulat que je vous suggère d'approcher à ce sujet mais il ne m'est malheureusement pas possible de vous indiquer aujourd'hui à quelle date ils seront mis en place.

Sans doute souhaitez-vous en informer d'ores et déjà le Président, les membres du comité de gestion et le Directeur. Pour eux cette allocation devrait constituer à la fois une reconnaissance de leur engagement et un encouragement à le prolonger.

Me réjouissant de cette mesure et me félicitant de voir vos efforts communs ainsi reconnus, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Am-As-